



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E5 - Gestion de projet - BTS SAM (SAM Support à l') - Session 2013

1. Contexte du sujet

Ce sujet d'examen fait partie de l'épreuve E5 du BTS Support à l'Action Managériale (SAM). L'épreuve porte sur la gestion de projet, un thème central dans la formation, qui vise à évaluer la capacité des étudiants à organiser, planifier et gérer des projets de manière efficace.

2. Correction des questions

Question 1 : Présentation du projet

Cette question demande aux étudiants de présenter le projet en question, en décrivant ses objectifs, ses enjeux et son contexte.

Raisonnement attendu : Les étudiants doivent structurer leur réponse en trois parties :

- Objectifs du projet
- Enjeux pour l'organisation
- Contexte dans lequel le projet s'inscrit

Réponse modèle :

Le projet consiste à mettre en place un nouveau système de gestion des ressources humaines au sein de l'entreprise XYZ. Les objectifs principaux sont d'améliorer l'efficacité des processus de recrutement et de gestion des talents, ainsi que de réduire les coûts associés. Les enjeux incluent la nécessité de s'adapter aux évolutions réglementaires et de répondre aux attentes des employés en matière de digitalisation. Ce projet s'inscrit dans un contexte de transformation numérique de l'entreprise, visant à optimiser ses performances.

Question 2 : Analyse des risques

Cette question demande une analyse des risques associés au projet.

Raisonnement attendu : Les étudiants doivent identifier au moins trois risques potentiels et proposer des mesures de mitigation.

Réponse modèle :

Parmi les risques identifiés, on peut citer :

- **Risque de résistance au changement :** Pour atténuer ce risque, il est essentiel de mettre en place une communication efficace et des formations adaptées pour les employés.
- **Risque de dépassement de budget :** Une gestion rigoureuse du budget et un suivi régulier des dépenses permettront de contrôler ce risque.
- **Risque technique lié à la mise en œuvre du système :** Il est recommandé de réaliser des tests préalables et de prévoir un plan de secours en cas de défaillance technique.

Question 3 : Plan d'action

Cette question exige la création d'un plan d'action détaillé pour le projet.

Raisonnement attendu : Le plan d'action doit inclure les étapes clés, les responsabilités et les délais

associés.

Réponse modèle :

Le plan d'action se décline comme suit :

- **Étape 1** : Analyse des besoins (Responsable : Chef de projet, Délai : 2 semaines)
- **Étape 2** : Sélection du fournisseur (Responsable : Équipe achats, Délai : 1 mois)
- **Étape 3** : Développement et tests du système (Responsable : Équipe IT, Délai : 3 mois)
- **Étape 4** : Formation des utilisateurs (Responsable : Responsable RH, Délai : 2 semaines)
- **Étape 5** : Mise en production (Responsable : Chef de projet, Délai : 1 semaine)

| 3. Synthèse finale

Les erreurs fréquentes à éviter incluent :

- Ne pas structurer les réponses de manière claire et logique.
- Omettre des détails importants concernant les enjeux ou les risques.
- Ne pas justifier les choix faits dans le plan d'action.

Conseils pour l'épreuve :

- Lire attentivement chaque question pour bien comprendre ce qui est demandé.
- Utiliser des exemples concrets pour illustrer vos réponses.
- Prendre le temps de relire vos réponses avant de rendre votre copie pour corriger d'éventuelles fautes ou incohérences.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.